

CREATION COMITE TERRITORIAL D'Auvergne DE VOILE

Le Conseil d'Administration de la FFVoile entérine la création d'un Comité Territorial d'Auvergne de Voile, correspondant au ressort territorial de la l'ancienne Ligue Régionale de Voile d'Auvergne, doté de la personnalité juridique.



PARTENAIRE
OFFICIEL



PARTENAIRE
FÉDÉRAL

FÉDÉRATION FRANÇAISE DE VOILE
17, rue Henri Bocquillon 75015 Paris
Tél : 01 40 60 37 00 - Fax : 01 40 60 37 37 - www.ffvoile.fr

La Fédération Française de Voile est l'autorité nationale de la voile, membre de l'I.S.A.F. du C.N.O.S.F. Reconnue d'utilité publique par décret du 20/12/72.